



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
ASSEMBLEE PROVINCIALE DU SUD-KIVU
4^{ème} LEGISLATURE DE LA 3^{ème} REPUBLIQUE
HONORABLE MUGISHO BIRHENJIRA Espoir



NºRéf :08/Hon.MBE/ASSPRO-SK/2025

Kinshasa, le 14 juillet 2025



Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,
(Avec l'expression de nos hommages les plus déferents)
Palais de la Nation
À Kinshasa/Gombe
 - L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale;
L'Honorable Président du Senat ;
Palais du Peuple
à Kinshasa /Lingwala
 - Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre,
Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et
Affaires Coutumières ;
 - Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre des
affaires Etrangères, Coopération Internationale et
Francophonie;
 - Son Excellence Madame la Ministre des Affaires Sociales,
Actions humanitaires et Solidarité nationale;
(Tous) à Kinshasa
 - L'Honorable Président de l'Assemblée Provinciale du Sud-
Kivu;
Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province du
Sud-Kivu ;
(Tous) à Uvira /Sud-Kivu



Objet: Défense humanitaire des réfugiés congolais au Burundi

ASSEMBLÉE NATIONALE
- CABINET DU PRÉSIDENT
Appeler une intervention urgente
SÉCRÉTARIAT

Excellence Madame la Première Ministre,

J'ai l'insigne honneur de vous faire part de ma vive
souci que traversent actuellement nos compatriotes
d'origine de Kamanyola (territoire de Walungu) et de
those du Sud-Kivu.

Député provincial du Sud-Kivu, élu de la circonscription électorale de Walungu, je me permets de vous adresser la présente lettre, mû par un profond sentiment de responsabilité et d'humanité, afin de vous faire part de la situation alarmante que traversent certains de mes électeurs originaires de Kamanyola (territoire de Walungu), ainsi que d'autres compatriotes ayant fui la guerre que nous impose le Rwanda. Ces concitoyens ont trouvé refuge à Binyange, sur le territoire burundais, avec l'accord initial des autorités locales du Burundi. Toutefois, selon les informations dont je dispose, un grand nombre d'entre eux ont récemment été transférés de manière brutale vers le site de Rugombo, toujours au Burundi, sous le prétexte qu'ils ne disposaient pas de documents de voyage (tels que passeports, cartes CEPGL ou pièces équivalentes). Or, il est matériellement impossible pour ces personnes d'obtenir de tels documents, au vu des circonstances exceptionnelles de leur fuite. Par ailleurs, il convient de rappeler qu'elles ne sont pas tenues de présenter ces documents pour solliciter la protection internationale du Burundi, conformément aux engagements internationaux auxquels le Burundi a souscrit, notamment en matière de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Ce qui est particulièrement alarmant, c'est que ces transferts ont été effectués dans des conditions inacceptables, allant jusqu'à séparer des enfants de leurs parents, brisant ainsi des liens familiaux essentiels. Dans un contexte aussi dramatique, où ces liens représentent souvent la seule source de réconfort et de résilience, de telles ruptures ajoutent une souffrance supplémentaire à une situation déjà tragique. Désormais livrés à eux-mêmes sur le site de Rugombo, ces compatriotes se retrouvent sans protection, sans accès aux services sociaux de base, et privés de tout moyen de subsistance.

Par ailleurs, les informations dont nous disposons indiquent que plusieurs de nos compatriotes présentent déjà des signes manifestes de traumatismes psychologiques graves, résultant de la guerre, du déracinement brutal et de l'isolement qu'ils subissent dans un pays étranger. En l'absence d'une prise en charge psychologique et médicale appropriée, leur état de santé mentale et physique risque de se détériorer de manière irréversible. **Leur vie est, à ce titre, sérieusement menacée.**

Excellence Madame la Première Ministre, Face à cette situation de détresse, je fais appel à votre haute responsabilité pour intervenir, par le biais d'un dialogue diplomatique actif et constructif avec les autorités burundaises, en vue d'assurer un traitement humain et respectueux de la dignité de nos compatriotes. Il est urgent de prioriser, entre autres, la libération des personnes actuellement privées de liberté, ainsi que la mise en place de conditions propices à leur réinstallation volontaire, sécurisée et digne, conformément aux engagements internationaux du Burundi. Je suis pleinement conscient des défis auxquels le Burundi est confronté, notamment face à l'accueil massif des réfugiés. Néanmoins, je reste convaincu que ce pays frère, solidaire de notre pays et de notre peuple en ces temps difficiles, saura, avec votre intervention, prendre les mesures nécessaires — y compris en sollicitant les mécanismes de solidarité internationale — pour améliorer les conditions de vie de nos compatriotes réfugiés sur son territoire.

Je saisir cette occasion pour saluer votre engagement constant, aux côtés du Chef de l'État, en faveur de la paix durable, et pour mettre un terme aux souffrances qui accablent des millions de nos concitoyens, notamment dans l'Est du pays. Je me tiens à votre entière disposition, en tant qu'élu du peuple et patriote, pour toute action coordonnée ou mission de suivi visant à apporter une réponse urgente et appropriée à la détresse de nos compatriotes réfugiés au Burundi.

Je vous prie d'agrérer, **Excellence Madame la Première Ministre**, l'expression de ma très haute considération.

Honorable MUGISHO BIRHENJIRA Espoir
Député provincial du Sud-Kivu